

Ecole de Collonges  
75 place du champ de  
Foire  
01550 COLLONGES

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
**du 30 / 03 / 2021**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. FERREIRA DE SOUZA			M. RICHARD
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : CHATEL Gaëlle	X		
Maire : PERREAL Lionel		X	
Conseiller municipal : DEVILLE Emmanuel	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
HABAUZIT Frédérique	Visio		
DUCHENE Cindy	Visio		
FAVRE Marine	Visio		
LE FOLL Nadine	Visio		
PALKOVICS Caroline	Visio		
JOMAND Magalie	Visio		
BARONI Coralise	Visio		
JOURDAN Laetitia	Visio		
THIBERT Charlotte	Visio		
VERDIER Virginie	X		
BATHILDE Diane		X	
SANDOZ Clara	Visio		
Un des maîtres du RASED :			
D.D.E.N :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
GAUROY Sidonie	Visio		
TASSINARI Nicolas	X		
EL GHAZOUANI Mariem	Visio		
GOUBET Elodie	Visio		
MOUREAU Aude	Visio		
LAIR Aurore	Visio		
BONANNO Virginie	Visio		
ALGAR Roberto	Visio		
GRENARD Lisa	Visio		
SALLET Jean-Michel	X		
SOLDAN Vanessa	Visio		
RODRIGUEZ Kathy	Visio		
BOUJIDA Faraah	Visio		
BAIRI Nadia	Visio		
EYNARD Frédéric	Visio		
MINIO Mélyny	Visio		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
ATSEM Cindy TOSIN	Visio		
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 17/05/2021

1) Vote de la poursuite des horaires dérogatoires pour les 3 prochaines années scolaires :

- La semaine à 4 jours est reconduite à l'unanimité des membres du conseil d'école. Le conseil municipal votera la délibération lors du prochain conseil

2) Dispositifs d'aides aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

- Le RASED de Collonges est composé de Mme Aubert, psychologue scolaire et de Mme Bastien, enseignante spécialisée.  
Le RASED intervient dans la classe ou en rendez-vous avec les parents.  
Des bilans de compétences peuvent être réalisés s'ils sont nécessaires.
- Le stage de réussite est organisé pendant la première semaine des vacances de printemps. Deux enseignantes de l'école encadrent ce stage de 5 matinées de 3h. Les groupes sont de 5 à 6 élèves maximum.

3) Effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2021

- 307 élèves inscrits actuellement. Cela représente une augmentation substantielle de l'effectif qui n'était pas prévue.
- Cela représente une moyenne de 27.9 élèves / classe.
- Ce sont essentiellement de « jeunes élèves » : 3 classes maternelles sont à 30, 1 à 29 et les GS/CP à 28.
- Cette année 35 CM2 quitteront l'école pour le collège, la prévision des effectifs de PS pour l'année prochaine est également de 35 élèves. Les inscriptions sont toujours en cours.

4) Budget alloué pour l'année scolaire prochaine

- **35€ / élève.** La subvention reste identique à celle des années précédentes.
- **Subvention exceptionnelle classe découverte :** le conseil municipal a voté la subvention pour un montant de 2500€.
- **Investissement VPI :** le conseil municipal a voté la subvention quant à l'achat d'un deuxième VPI pour l'école.

5) Voirie

- Les enseignantes demandent la condamnation définitive de la petite place de parking qui jouxte le muret de l'école du haut pour la sécurité des élèves, et notamment pour ceux qui viennent à l'école à vélo.
- La mairie répond favorablement à cette demande et effectuera un marquage au sol.

6) Echange de jouets / ventes pendant la récréation

- Il s'agit de toute évidence d'un jeu de marchand. Les parents concernés pourront voir directement avec les enseignantes des classes.
- La directrice rappelle bien évidemment que l'échange de jouets contre de l'argent est interdit à l'école. L'apport de jouets à l'école est déconseillé par le règlement scolaire.

Le conseil se termine à 18h00.

La secrétaire de séance,  
Gaëlle Chatel, directrice.